

Sablères et Carrières de la Madeleine

486 route de Lasfargues

12700 Capdenac Gare

Téléphone 05 65 64 72 39

carriere.madeleine@spiebatignolles.fr

Téléphone Carrières

Cuzac : 05 65 34 13 32

Hermie : 05 65 64 07 83

R.C.S. CAHORS 631 650 231

Siret 631 650 231 00055

spie batignolles

sablères et carrières de la madeleine

CHATEAU SAVIN GAEC

336 route du Château

No SYDEREP FR322953_04RPFZ

46160 GREALOU

FACTURE en EUROS

No Ident. fiscale : FR96519513501

N° CLIENT	N° PIECE	DATE	MODE DE PAIEMENT	Page
1008503	622507089	31/07/2025	Virement au 14/09/2025 IBAN/BIC : SG LABEGE TOULOUSE ENTR - FR7630003000420002008530886 SOGEFRPP	1

Code Article	Désignation	Quantité	Unité	Prix Tarif	Eco Part.	Prix Unit.	Montant HT	Tva
	Site : 16 CUZAC							
	Commune : BED BEDUER							
	Bon No 375143 du 02/07/2025							
1400	TV Primaire 0/20 Livré Semi (30t)	29.26	T	4.70		4.70	137.52	1
TRSPT	TRANSPORT	29.26	T			7.73	226.18	1
	Bon No 375164 du 03/07/2025							
1400	TV Primaire 0/20 Livré Semi (30t)	29.52	T	4.70		4.70	138.74	1
TRSPT	TRANSPORT	29.52	T			7.73	228.19	1
	Total Commune : BED						730.63	
	Total Site : 16 CUZAC						730.63	
	TGAP	58.78				0.23	13.52	1

Virement le 08/09/2025

Soumis à TVA	Taux	Montant TVA
744.15	20.00 Tva 20	148.83

Total HT	744.15 €
Total TVA	148.83 €
Total TTC	892.98 €

Le client déclare avoir pris connaissance et accepter expressément les termes et conditions imprimés sur les deux faces du présent document.

RAPPEL DES MODALITÉS DE PAIEMENT : Sauf mention contraire ci-dessus, le paiement doit intervenir sous 30 jours à compter de la date d'émission de la facturation (facture ou situation). A défaut de paiement à l'échéance, et comme prévu à l'article L 441-10 du code de commerce, le Client devra payer en sus, de plein droit et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure préalable, une pénalité de retard calculée au taux d'intérêt appliqué de la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 points, et une indemnité forfaitaire de recouvrement fixée, sauf indemnité complémentaire dûment justifiée, à 40 € (décret du 2 octobre 2012).

Le défaut de paiement entraîne également l'interruption de toute Prestation en cours en ce compris toute livraison, mais aussi l'exigibilité immédiate de toute somme à notre Société. Si le retard de paiement excède 30 jours, notre Société peut résilier le contrat, et sera indemnisée de tous les préjudices résultant de cette résiliation. CGV/2021

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Notre Société conserve la propriété des Prestations objet du présent document jusqu'à leur paiement intégral.

INTÉGRALITÉ DES CONDITIONS COMMERCIALES AU VERSO

Sablères et Carrières de la Madeleine / Une société du groupe Spie batignolles

Siège social : 561 route de la Vallée 46270 CUZAC

S.A.S. au capital de 39 000 € - R.C.S. CAHORS 631 650 231 - Siret 631 650 231 00071 - APE 0811 Z - NIF FR 27 631 650 231